

Département des ARDENNES Arrondissement de VOUZIERES <i>Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise</i>	2017/61 Paraphe : <i>FS</i>
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE <i>Délibération n°DC2017/39</i>	

Nombres de membres :

En exercice : 124

Présents : 75

Votants : 95 (dont 20 pouvoirs)

POUR : 95 (100 %)

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

Le douze avril deux mille dix-sept, à 19h30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, se réunit à Vouziers, sous la présidence de M. Francis SIGNORET

Date de la convocation : 05/04/2017

M. Raoul MAS est élu secrétaire de séance.

Ayant pouvoir de vote : Mesdames Martine BAUDART ; Agnès BEGNY ; Josette COURAULT ; Béatrice FABRITIUS ; Brigitte GERARD ; Ghislaine JACQUET ; Sylvie LEFORT ; Patricia LESUEUR ; Pascale MELIN ; Louissette NOIRANT ; Françoise PAYEN ; Chantal PIEROT ; Suzanne RAULIN ; Anne SEMBENI ; Andrée THOMAS ; Martine VERNEL ; Messieurs Claude ADAM ; Michel ADIN ; Patrick BEBIN ; Tony BESANCON ; Bernard BIENVENU ; Guy BOIZET ; Daniel BOUILLON ; Jacques BOUILLON ; Mathieu BOUILLON ; Pascal BOXEBELD ; Patrick BROUILLON ; Jean BROYER ; Roland CANIVENQ ; Jean-Pierre CORNEILLE ; Dominique DANNEAUX ; Claude DEBOURCES ; Gérard DEGLAIRE ; Pierre DEMISSY ; Yann DUGARD ; Philippe ETIENNE ; Olivier GODART ; Jean-Baptiste GOMEZ ; Jacques GROSSELIN ; Bertrand HAULIN ; Bruno JUILLET ; Jean-Michel LACATTE ; Hervé LAHOTTE ; Dominique LAMY ; Jacques LANTENOIS ; Pierre LAURENT-CHAUVET ; Jean-Marc LOUIS ; Thierry MACHINET ; André MALVAUX ; Frédéric MALVAUX ; Christophe MANCEAUX ; Raoul MAS ; Frédéric MATHIAS ; François MEENS ; Michel MEIS ; Christian MIELCAREK ; Christian NICOLITCH ; Daniel NIZET ; Jacky NIZET ; Hubert OUDIN ; Guy PAYEN ; Ludovic PHILIPPE ; Florent PIERSON ; Patrick RACOUR ; Frédéric RATAUX ; Olivier RAULET ; Damien RENARD ; Jean-Pol RICHELET ; Dominique ROBIN ; Francis SIGNORET ; Sylvain SIMON ; Benoît SINGLIT ; Vincent THIERION ; Pierre THIERY ; Bruno VALET.

Représentés : Mesdames Isabelle BECHARD donne pouvoir de vote à M. Michel ADIN ; Régine BRUSA donne pouvoir de vote à M. Jacques GROSSELIN ; Pauline COSSON donne pouvoir de vote à M. Dominique LAMY ; Maryvonne LENFANT donne pouvoir de vote à Mme Agnès BEGNY ; Magali ROGER donne pouvoir de vote à M. Claude ADAM ; Messieurs Régis BARRE donne pouvoir de vote à M. Francis SIGNORET ; Francis CANNAUX donne pouvoir de vote à M. Florent PIERSON ; Dominique CARPENTIER donne pouvoir de vote à Mme Patricia LESUEUR ; Thierry CHARTIER donne pouvoir de vote à M. Olivier GODART ; Dominique COLSON donne pouvoir de vote à M. Bertrand HAULIN ; Thierry DEGLAIRE donne pouvoir de vote à M. Hervé LAHOTTE ; Patrice FERON donne pouvoir de vote à Mme Françoise PAYEN ; Benoît HUREAU donne pouvoir de vote à Mme Chantal PIEROT ; Patrick LESOILLE donne pouvoir de vote à M. Daniel BOUILLON ; Jean-Philippe MASSON donne pouvoir de vote à M ; Yann DUGARD ; Denis OUDIN donne pouvoir de vote à M. Hubert OUDIN ; Francis POTRON donne pouvoir de vote à M. Pierre LAURENT-CHAUVET ; Eric POU CET donne pouvoir de vote à M. Gérard DEGLAIRE ; Guillaume QUEVAL donne pouvoir de vote à M. Benoît SINGLIT ; Michaël SCHWEMMER donne pouvoir de vote à M. Jean BROYER.

OBJET : AUTORISATION DE DEPOT D'UNE DEMANDE DE SUBVENTION POUR UNE ETUDE STRATEGIQUE CONCERNANT LE PARC ARGONNE DECOUVERTE

Considérant la volonté de réaliser une étude concernant l'évolution des modalités de gestion du PAD ;

Considérant que cette étude devra porter sur la structuration juridique (SPL, DSP, SEM, EPIC, Bail emphytéotique...) , une perspective financière, des scénarios de développement en s'assurant que les scénarios de structuration proposés soient adaptés au cas particulier d'un parc de loisirs à dominante animale et soient satisfaisants en termes de souplesse de gestion ;

Vu le dispositif d'aide mis en place par la Région Grand Est pour le conseil et les études stratégiques de développement touristique ;

Vu l'avis favorable du Bureau lors de sa séance du 29 mars 2017 ;

.../...

Certifié exécutoire, compte tenu de sa transmission en Sous Préfecture le
 et de sa publication ou notification le

20 AVR. 2017

.../...

Page 2/2 – Délibération n°DC2017/39 du 12/042017

Sur proposition du Président, et après en avoir délibéré, le Conseil communautaire AUTORISE le Président à solliciter une subvention dans le cadre du dispositif d'aide au conseil et aux études stratégiques de développement touristique de la Région et APPROUVE le plan de financement prévisionnel suivant :

Dépenses		Recettes	
Frais étude de gouvernance	25 000 €	Région Grand Est (20%)	5 000 €
		Autofinancement	20 000 €
	25 000 €		25 000 €

Le Président,
Francis SIGNORET

